

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 06 JUILLET 2011, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT
ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR
PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES
CONSEILLERS SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier

Absence motivée : Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de juin 2011
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Bottin du 50^e de la Voix du Sud
- 6- Résolution adoption règlement 06-2011
- 7- Entente de service dans les situations d'insalubrité morbide
- 8- Définir une nouvelle zone îlot déstructuré Route Dallaire
- 9- Règlement 08-2011 concernant la prévention incendie
- 10- Règlement 09-2011 limite vitesse Grande-Ligne Nord
- 11- Nommer membres du Comité Consultatif d'Urbanisme pour 2 ans
- 12- Terrain acquis vente pour taxes
- 13- Politique familiale – compte rendu
- 14- Parole à l'inspecteur de voirie
- 15- Correspondance
- 16- Service Incendie : A) Parole au chef pompier B)
C) D)
- 17- Loisirs: A) Compte rendu St-Jean B) Sortie des jeunes
C) Reconnaissance Comité Fleuri D)
- 18- Varia: A) Remerciement Isabelle Matte (masque respiratoire)
B) Nommer représentant "Travaux d'avenir d'enfants"
C) Assurances de la municipalité
- 19- Période de questions
- 20- Levée de l'assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

145-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant aux points :

- 17- B) Sortie des jeunes – terrain de jeux
- 18- D) rencontre août 2^e lundi

Le point numéro 9 est reporté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2011

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

146-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2011 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

147-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant 214 366.40\$ soit 192 528.99\$ pour la Municipalité, et 21 836.41\$ pour Etchemins en forme soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

BOTTIN DU 50^e DE LA VOIX DU SUD

148-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Madame Isabelle Pruneau s'abstient de voter en mentionnant son intérêt pécuniaire

QUE les membres du conseil proposent de retenir ¼ de page de publicité pour le bottin de La Voix du Sud et un billet pour le souper-bénéfice.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION ADOPTION RÈGLEMENT 06-2011

149-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le règlement numéro 06-2011 intitulé « RÈGLEMENT # 06-2011 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 09-2007 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES.

soit par la présente adopté.

ADOPTÉE

ENTENTE DE SERVICE DANS LES SITUATIONS D'INSALUBRITÉ MORBIDE

150-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil sont en accord avec la signature de *l'Entente de service dans les situations d'insalubrité morbide*, entre le Centre de Santé et de services sociaux des Etchemins et la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford. Que le maire M. Hector Provençal soit autorisé à signer cette entente.

ADOPTÉE

DÉFINIR UNE NOUVELLE ZONE ÎLOT DESTRUCTURÉ ROUTE DALLAIRE

151-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal demande qu'un nouvel îlot déstructuré soit créé dans la Route Dallaire, soit sur le côté ouest de la route Dallaire, à partir de la route 204 jusqu'à la propriété de M. Richard Drouin (lot 4686340) pour une longueur d'environ 850 mètres sur 65 mètres de profondeur.

ADOPTÉE

Règlement 08-2011 concernant la prévention incendie

Remis à une séance ultérieure

Règlement 09-2011 limite vitesse Grande-Ligne Nord

RÈGLEMENT CHANGEMENT VITESSE ROUTE DE LA GRANDE-LIGNE NORD

**MUNICIPALITÉ SAINTE-ROSE-DE-WATFORD
MRC DES ETCHÉMINS**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 09-2011
RÈGLEMENT CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE DE LA
ROUTE DE LA GRANDE-LIGNE NORD**

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford tenue le 06 juin 2011 et inscrit au livre des délibérations;

ATTENDU QUE la limite de vitesse de cette route devra être abaissée à 70 kilomètres, vu qu'une partie du revêtement est devenue en gravier et alterne avec de l'asphalte;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le présent règlement porte le titre de Règlement concernant les limites de vitesse DE LA ROUTE DE LA GRANDE-LIGNE NORD.

ARTICLE 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) excédant 70 km/h sur le chemin de la Route de la Grande-Ligne Nord (*comme précisé à l'annexe A*).

ARTICLE 3

La signalisation appropriée sera installée par notre inspecteur de voirie.

ARTICLE 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

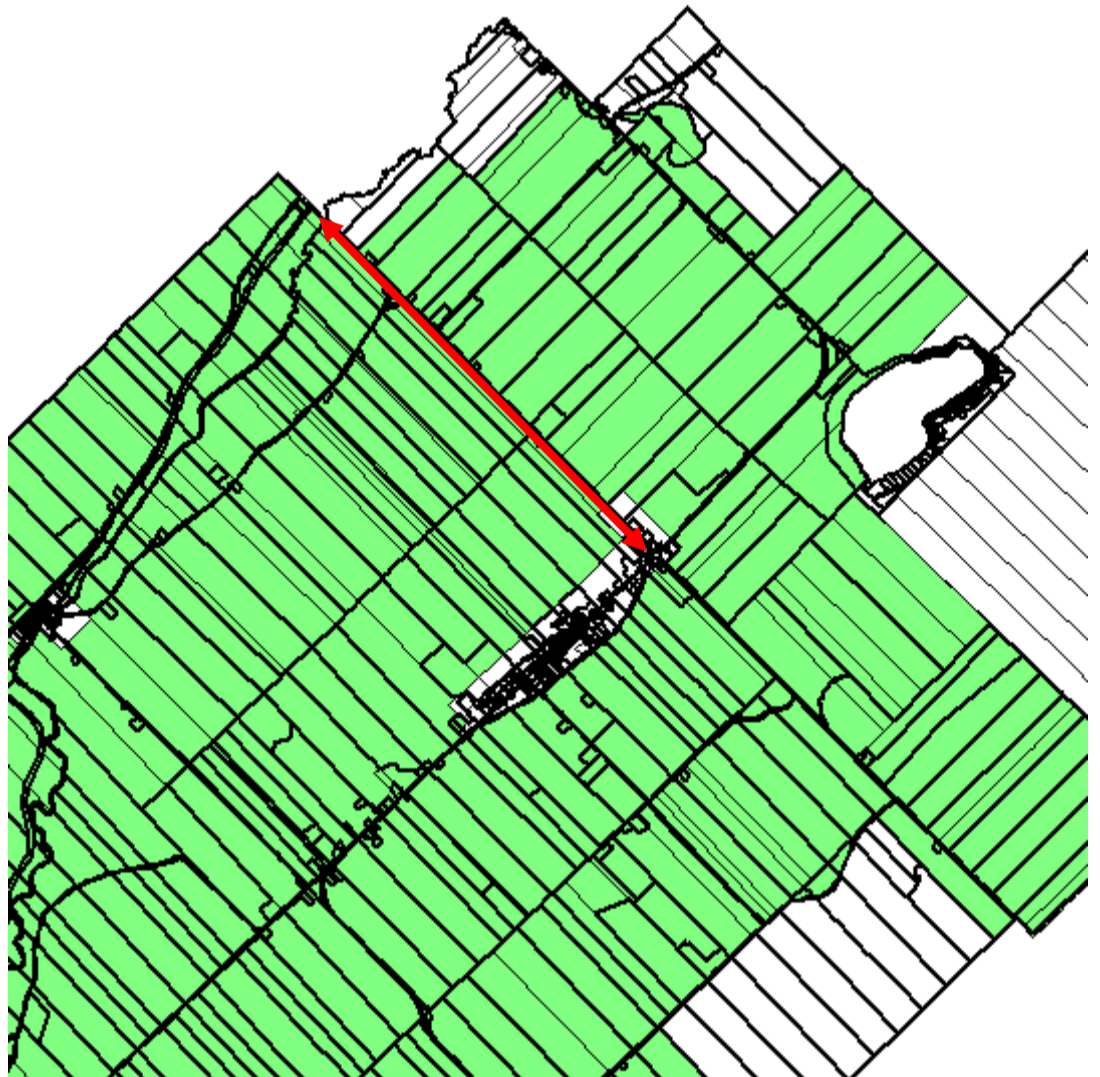
ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la *Gazette officielle du Québec*.

AVIS DE MOTION DONNÉ LE 06 juin 2011
ADOPTÉ LE 04 juillet 2011
Affiché le

Lyse Audet
Secrétaire-trésorière
Et directrice générale

**Règlement numéro 09-2011
ANNEXE A (article 2)**



Adoption règlement changement vitesse Route de la Grande-Ligne Nord

Il y a dispense de lire le règlement, une copie ayant été remise à chacun des membres du conseil conformément aux dispositions de la Loi. Chacun des membres du conseil déclare avoir lu le règlement et renonce à sa lecture.

152-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le règlement numéro 09-2011 intitulé « Règlement concernant les limites de vitesse de la route de la Grande-Ligne Nord » est par la présente adopté.

ADOPTÉE

Nommer membres du Comité Consultatif d'Urbanisme pour 2 ans

153-07-2011

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil nomment Monsieur Régis Breton, Madame Linda Gilbert et Monsieur Mario Provençal pour un terme de 1 an, Monsieur Émilien Quirion, Monsieur Pierre Vir et Monsieur Claude Vincent pour un terme de 2 ans à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

Terrain acquis vente pour taxes

Les membres du conseil attendent le délai de 1 an pour décider si le terrain sera mis en vente.

POLITIQUE FAMILIALE – COMPTE RENDU

154-07-2011

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'un montant de 50\$ soit pris à même le budget de la politique familiale pour accorder un prix pour le concours de photos fait par le Comité de la politique familiale.

ADOPTÉE

PAROLE À L'INSPECTEUR DE VOIRIE

CORRESPONDANCE

Désignation d'une personne responsable de la Loi sur l'accès aux documents

155-07-2011

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que Lyse Audet et Linda Gilbert soient désignées comme responsable de l'accès à l'information. Que M. maire soit autorisé à signer le formulaire de désignation.

ADOPTÉE

Congrès annuel de la FQM

156-07-2011

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'inscription d'un membre du conseil à participer au congrès annuel de la FQM.

ADOPTÉE

SERVICE INCENDIE

PAROLE AU DIRECTEUR INCENDIE

M. Fauchon est absent. M. Vincent donne quelques informations.

Envoyer une lettre de remerciement à Mme Claire Fortin pour la vidéo produite lors de la pratique des pompiers.

LOISIRS

Compte rendu St-Jean

Revenus	10838.43\$
Dépenses	(7974.67)

Profit 2863.76\$

Faire des remerciements aux citoyens qui ont participé en grand nombre aux activités de la St-Jean et remercier les bénévoles qui ont fait de cette St-Jean un beau succès.

Terrain de jeux

157-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QU'un montant total de 100\$ est accordé pour les sorties du terrain de jeux.
ADOPTÉE

VARIA

Remerciement Isabelle Matte (masque respiratoire)

QU'une lettre de remerciement soit envoyée à Mme Matte pour son don.

Nommer représentant "Travaux d'avenir d'enfants"

158-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE Madame Renée Lessard soit nommée représentante de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour participer au Comité de travail sur le dépôt d'une demande au programme "Avenir d'enfants"
ADOPTÉE

ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

159-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
De renouveler les assurances de la Municipalité avec la MMQ pour la prochaine année.
ADOPTÉE

PROCHAINE RENCONTRE (SÉANCE D'AOÛT)

Un rappel pour mentionner que la rencontre du conseil du mois d'août 2011 aura lieu le 8 août à 19h30, 2^e lundi du mois.

Mettre une note sur le journal municipal que la limite de vitesse est de 70 km dans les rangs et de respecter les marcheurs

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

160-07-2011

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures et 0 minute.
ADOPTÉE

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Directrice générale